

CCI
CORRÈZE

LE MAG

N° 33 - Novembre 2025



Financer les investissements d'avenir

France 2030 :

3 appels à projets dédiés à la Nouvelle-Aquitaine pour accompagner les entreprises innovantes :

- Projets d'innovation ;
- Projets de filières ;
- Projets collaboratifs R&D.

**Candidatez jusqu'au 31/12/2025 sur
france2030-en-nouvelle-aquitaine.fr**

Le plan France 2030 vise à **développer la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir**.

En Corrèze, 15 projets sont déjà soutenus pour un montant de près de 12 millions d'euros d'aide.

LES OBJECTIFS

Mieux comprendre, mieux vivre et mieux produire, à l'horizon 2030.



correze.gouv.fr
prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine

Défendons l'avenir de nos entreprises et de nos CCI



Françoise Cayre, Présidente de la CCI Corrèze lors des Trophées des entreprises 2025

(c) Stéphanie Para / La Montagne

Les Trophées des entreprises révèlent chaque année l'énergie et la créativité entrepreneuriale qui irriguent notre territoire.

Cette nouvelle édition témoigne, une fois de plus, de la vitalité du tissu économique corrézien et, au-delà des finalistes, je tiens à saluer également toutes les entreprises qui ont bien voulu candidater : nous avions 90 dossiers cette année !

Plus largement, je veux rendre hommage à l'ensemble des entreprises corréziennes – des TPE aux grands groupes, des artisans aux startups.

C'est grâce à leur capacité de résistance, à leur audace et à leur persévérance que nous batissons ensemble l'économie locale et créons de la richesse pour notre territoire.

Mais comment continuer à célébrer demain ces réussites, ces initiatives, ces parcours exemplaires... si les structures qui animent et soutiennent ce dynamisme venaient à disparaître ?

Derrière les sourires et les trophées, il y a un écosystème : notamment celui de la CCI, au service de la croissance et du dynamisme local.

Et c'est précisément cette animation du territoire qui est en danger.

Le projet de loi de finances 2026 prévoit une baisse drastique d'un tiers du budget des CCI.

Cette décision est non seulement incompréhensible, mais aussi à contre-

sens, anti-économique, injuste et inacceptable.

C'est l'avenir de nos entreprises locales que l'on met en péril, et plus encore, celui d'entreprises déjà fragilisées par un contexte incertain.

Car priver les entreprises de leur premier réseau d'accompagnement, c'est affaiblir leur capacité à innover, à exporter, à se former, à recruter, à se transformer. Concrètement, le PLF 2026 signifierait la fin du réseau des CCI – et donc la disparition de ce lien direct entre les acteurs économiques et les territoires.

Nous demandons donc au Gouvernement de renoncer à cette trajectoire budgétaire destructrice et de rétablir une vision stratégique, équitable et durable du rôle des CCI au profit de nos entreprises, de nos apprenants et de nos territoires. À la CCI Corrèze, nous restons mobilisés.

Nous sommes là pour défendre les intérêts des entreprises, et nous ne lâcherons rien.

Les Trophées des entreprises nous rappellent à quel point l'accompagnement et l'animation économiques locales sont des leviers d'espoir et de réussite.

Ne laissons pas une décision budgétaire nationale venir éteindre cette dynamique.

Présons ensemble nos CCI : un bien commun économique au service de tous, un pilier de la vie locale, un moteur de l'emploi et de la croissance.

LA STORY Scierie Farges **p 4-5**

ENJEU L'eau un enjeu stratégique **p 6**

LES ENTREPRENEURS Lachaux bétons : inauguration d'une nouvelle centrale **p 7**

ARMÉE Découvrir la réserve **p 8**

BAROMÈTRE ÉCO Les résultats **p 9**

TROPHÉES Bravo aux lauréats **p 12-13**

INTERVIEW Anthony Bugeat, nouveau Président du Medef Limousin **p 14**

NOUVEAU Relance du club les entreprises s'engagent **p 15**

GRAND ANGLE Zoom sur la transmission **p 18-19**

VOS RUBRIQUES

P 17 - L'ÉCONOMIE CORREZIENNE

P 21 - LA VIE DES ENTREPRISES

P 20-22 - OPPORTUNITÉS

Directeur de la Publication : Yohan Faugeras - Comité de rédaction : Valérie Andrieu, Françoise Cayre, Cécile Chadeyron, Samuel Coste, Alexandre de Sousa, Pascal Esclaire, Frédéric Vergne (Beynat) - Rédactrice en chef : Cécile Chadeyron - Rédaction/Photos/Maquette : Cécile Chadeyron (sauf mention contraire) - Création maquette : Comevents - Brive - Impression : Maugain Imprimeurs -

Dépôt légal : N° 33 - Novembre 2025 - Mail : cchadeyron@correze.cci.fr - Publicité : Sylvie Machat - Tél. 06 72 21 88 71 - Adresse : Le Mag - CCI Corrèze - Immeuble consulaire - le Puy Pinçon - 19000 Tulle.



10-31-3162



L'ENTREPRISE FARGES

REÇOIT LA PLAQUE FRANCE 2030

Égletons. Vingt ans après son rachat par le groupe vendéen Piveteau, l'entreprise Farges a accueilli, en juillet dernier, le préfet de la Corrèze Vincent Berton et la présidente de la CCI Corrèze, à l'occasion de la remise de la plaque France 2030. Une visite guidée par Damien Larue, directeur du site, qui a permis de rappeler le chemin parcouru et les défis à venir. **Par Cécile Chadeyron**

Créée en 1958 et implantée à Égletons depuis 1977, l'entreprise Farges a été rachetée en 2005 par la famille Piveteau à Guy Farges. À l'époque, l'entreprise comptait 35 salariés et sciait 25 000 m³ de bois par an. Aujourd'hui, elle emploie 255 collaborateurs et scie jusqu'à 185 000 m³ de bois chaque année, ce qui la positionne parmi les cinq premiers scieurs français. L'activité principale du site corrézien s'articule autour du sciage, de la transformation du bois, de la production de granulés et de la production d'énergie.

Le tout s'inscrit au sein d'un groupe familial – 1 600 collaborateurs répartis sur trois sites (Pologne, Vendée et Corrèze) – qui souhaite rester fidèle à son ancrage territorial et à sa vision de long terme. « Nous voulons que chaque site soit autonome et avance à son rythme », a souligné le président de Farges, Philippe Piveteau, en visioconférence lors de la visite.

« Chez Farges, chaque salarié est actionnaire. C'est une entreprise familiale au sens large du terme. Avec un chiffre d'affaires de 380 millions d'euros, la grande majorité des bénéfices est réinjectée dans l'outil de production. L'objectif est de sécuriser l'avenir face à une concurrence étrangère puissante,

principalement allemande, autrichienne ou finlandaise », a-t-il expliqué.

VALORISER AU MAXIMUM CHAQUE BOIS ENTRANT

La visite a également été l'occasion pour Damien Larue, directeur du site d'Égletons, de rappeler que l'exploitation en France reste en deçà de la production naturelle. « Contrairement à certaines idées reçues, nous n'épuisons pas la ressource. En France, la forêt couvre 31 % du territoire et continue de croître. Chaque année, la forêt grandit de 85 millions de m³ et 50 millions sont récoltés. » Farges s'approvisionne dans un rayon moyen de 90 km. L'entreprise travaille exclusivement les résineux (épicéa, douglas, mélèze), avec une approche axée sur la valorisation maximale du bois : Les parties les plus au cœur du bois, plus résistantes, vont être transformées en bardages, terrasses ou autres produits de construction. Le reste du bois va être valorisé en bois d'emballages ou va servir à la production de granulés et d'énergie. « L'ensemble du site est conçu pour optimiser cette valeur ajoutée, contrairement à d'autres scieries souvent spécialisées dans un seul type de production » poursuit le directeur.



(c) - Cécile Chadeyron / CCI Corrèze



Françoise Cayre, Présidente de la CCI, Damien Larue, directeur du site et Vincent Berton, Préfet de la Corrèze.



LAURÉATE DE FRANCE 2030

Farges a été lauréate du programme France 2030 et bénéficie d'une aide de 8,85 millions d'euros pour son projet FH 2026, qui s'inscrit dans l'objectif de neutralité carbone. Ce soutien complète un investissement total de 59 millions d'euros visant à moderniser le site et développer des produits techniques comme le lamellé-collé, essentiels à la construction durable.

Le programme prévoit plusieurs axes de modernisation : la modernisation de la ligne de tri, une ligne de production de bois d'ossature et une ligne de production de bois collé type lamellé-collé.

Malgré ces ambitions, Farges a dû faire face à des obstacles, notamment l'annulation en décembre 2024 de la Déclaration d'utilité publique pour l'extension du site, entraînant l'abandon du projet initial. Pour pallier cela, l'entreprise travaille sur de nombreux projets : un futur réaménagement du parc à grumes, un projet de dévoiement de la ligne haute tension électrique qui traverse le site...

Le principal défi reste aujourd'hui le recrutement de techniciens de maintenance, métiers en tension. Pour y répondre, l'entreprise forme des alternants et recourt à l'intérim, tout en poursuivant ses ambitions de croissance durable.

CHIFFRES CLÉS

255 salariés (contre 35 en 2005)

185 000 m³ de sciages résineux par an

180 000 t. de granulés bois produits par an

30 GWh d'électricité générés par co-génération bois

8,85 M€ d'aides publiques dans le cadre de France 2030 pour 59 M€ d'investissement total.

L'EAU UN ENJEU STRATÉGIQUE

POUR L'INDUSTRIE CORRÉZIENNE

Dans un contexte de changement climatique, de tension sur les ressources et d'attentes sociétales fortes, la CCI de Corrèze et Veolia ont coorganisé, le 2 octobre une matinale technique sur le thème : « L'eau pour l'industrie ».

L'eau est une ressource essentielle à la vie de nos territoires, mais aussi au bon fonctionnement de nos entreprises. Production, transformation, nettoyage... elle intervient à chaque étape de l'activité industrielle, qu'il s'agisse de l'agroalimentaire, de la mécanique, de la chimie ou encore de l'hôtellerie et de la restauration. Face aux défis climatiques et économiques, sa gestion devient un enjeu majeur de compétitivité et de durabilité. C'est dans cet esprit que la CCI Corrèze et Veolia ont organisé, le 2 octobre dernier, une matinale technique consacrée à « L'eau pour l'industrie », réunissant acteurs publics, experts et entreprises autour d'un objectif commun : mieux gérer la ressource et identifier des leviers d'action concrets pour réduire les coûts tout en renforçant la performance environnementale.

UNE RESSOURCE À PRÉSERVER COLLECTIVEMENT

Lors de la table ronde d'ouverture, Patricia Buisson, vice-présidente du Conseil Départemental de la Corrèze, a présenté le Plan Départemental de la Gestion de l'Eau (PDGE), auquel la CCI est associée. « L'eau est un outil de maintien des activités humaines, agricoles et économiques », a-t-elle rappelé avec conviction.

L'ambition du Département est claire : garantir, à l'horizon 2050, une ressource suffisante pour préserver l'ensemble de ces activités.

DES SOLUTIONS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES MOBILISABLES

Pour les industriels, les solutions existent déjà. Florence Mouly, directrice de Veolia Dordogne-Limousin, a rappelé que l'entreprise propose un éventail complet d'outils : audits, diagnostics et plans d'action personnalisés, adaptés à chaque besoin. Gwenaël Lemaitre, représentant de l'Agence de l'eau, a ensuite présenté les dispositifs d'aides mobilisables : « Une enveloppe est attribuée aux entreprises industrielles pour faire émerger des projets. Les taux d'aides peuvent aller de 60 à 80 % pour les études et diagnostics et jusqu'à 50 % pour les travaux d'économie d'eau, selon la taille de l'entreprise »

LA CCI CORRÈZE, UN PARTENAIRE DE PROXIMITÉ

De son côté, la CCI Corrèze accompagne les PME du territoire dans la cartographie de leurs usages de l'eau et l'identification de pistes d'optimisation hydrique. Elle facilite également la mise en relation avec les partenaires techniques et financiers, afin d'aider les entreprises à concrétiser leurs projets d'économie d'eau.



Contact CCI : Claire Lamoury

Tel : 06 33 80 14 51

Mail : clamoury@correze.cci.fr



Eyrein Industrie, vers une gestion durable de l'eau



Céline Magne, dirigeante d'Eyrein Industrie, fabricant de produits de nettoyage, a présenté les actions menées pour réduire la consommation d'eau. «Eyrein Industrie est un gros consommateur d'eau », a-t-elle rappelé.

L'entreprise dispose de sa propre station d'épuration et a déjà diminué de 50 % l'usage d'eau sur ses process de nettoyage, notamment grâce à la réutilisation de l'eau de rinçage.

« Cette eau redevient un ingrédient, c'est notre premier projet», précise-t-elle.

Avec le soutien de l'Agence de l'eau, Eyrein Industrie a aussi lancé un projet de récupération des eaux pluviales pour limiter le prélèvement d'eau potable.



SALON-LA-TOUR : LE GROUPE LACHAUX BÉTONS inaugure une centrale 100 % autonome en eau

Vincent Lachaux, PDG de l'entreprise Lachaux Bétons

Le Groupe Lachaux Bétons, a inauguré sa cinquième centrale à béton, implantée à Salon-la-Tour. Ce nouveau site de production, déjà opérationnel depuis décembre 2024, marque une étape majeure dans la transition écologique du groupe et dans la transformation durable du secteur du BTP.

Par Cécile Chadeyron.

La nouvelle centrale à béton que Lachaux Bétons a inaugurée le 10 octobre dernier à Salon-la-Tour se distingue par une innovation majeure : son fonctionnement entièrement autonome en eau.

Sur ce site, toutes les eaux de pluie, de lavage et de nettoyage des camions-toupies sont récupérées, recyclées et réutilisées dans le processus de fabrication.

« Ici, nous sommes autonomes à 100 % en eau. Nous réutilisons et recyclons toutes les eaux de pluie, les eaux de lavage, et même celles issues du nettoyage des toupies. L'eau de pluie est prioritairement utilisée pour produire des bétons normés, tandis que les eaux de process servent aux bétons classiques », explique Vincent Lachaux, PDG du groupe.

Cette approche circulaire permet ainsi à l'entreprise de ne recourir à aucune ressource extérieure, contrairement à d'autres sites, comme celui de Saint-Pantaléon, qui va pomper directement dans la Vézère.

Au-delà de la gestion de l'eau, Lachaux Bétons a également mis en place un recyclage intégral de ses déchets de production. Les matériaux de retour de chantier ou les résidus de béton sont désormais réutilisés pour la fabrication de blocs béton, ou recyclés sur place grâce à un partenariat avec une entreprise voisine. « Nos déchets ne parcourront que dix mètres avant d'être traités ! », souligne avec fierté Vincent Lachaux.

La centrale est par ailleurs alimentée exclusivement en granulats issus des carrières du groupe, situées à Brive et Chabriac, garantissant ainsi un approvisionnement local, maîtrisé et durable.

Autre point fort : le site produit une large gamme de bétons bas carbone, tous certifiés NF et CE, grâce à l'utilisation de ciments décarbonés et recyclés. « Nous utilisons des ciments bas carbone, déjà issus du recyclage, ce qui nous permet de réduire considérablement notre empreinte carbone. Le secteur du ciment devient plus vertueux : d'ici 2030, l'objectif est de diviser par deux les émissions, et d'atteindre la neutralité carbone en 2050 », précise le dirigeant.

Ce projet ambitieux, représentant un investissement global de 2 millions d'euros, a bénéficié d'un soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, qui a subventionné à 100 % le process de recyclage de l'eau, pour un montant de 200 000€. Avec cette nouvelle centrale, le Groupe Lachaux Bétons confirme sa volonté d'agir concrètement pour réduire l'empreinte carbone du secteur du BTP et de proposer des solutions locales, responsables et durables, au service de la construction de demain.



Inauguration de la nouvelle centrale en présence des élus, partenaires, clients et fournisseurs le 10 octobre dernier à Salon Latour

ARMÉE

DÉCOUVRIR LA RÉSERVE

L'Armée française s'adresse aux citoyens à travers notre magazine pour rappeler que la défense nationale est l'affaire de tous. Elle invite chacun à découvrir la réserve, un engagement souple et accessible pour contribuer à la sécurité du pays.

Dans un monde marqué par une géopolitique instable, la défense nationale est l'affaire de tout citoyen. S'engager au service de la nation est essentiel, même s'il ne s'agit de consacrer seulement que quelques heures par mois. Pour cela, les réservistes opérationnels et citoyens renforcent ponctuellement l'armée d'actifs.

LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE : S'ENGAGER DANS L'ACTION

La réserve opérationnelle offre aux citoyens l'opportunité de mener des missions concrètes aux côtés des forces d'active. Elle est ouverte à tous les Français de 17 à 35 ans.

Après leur formation initiale, les réservistes sont employés sur des postes de combattant et participent à des missions sur le territoire national, telles que l'opération Sentinelle.

Mettre à profit ses compétences, en acquérir de nouvelles, tout en profitant du système d'avancement des armées. La réserve valorise les soldats et développe leur autonomie et leurs qualités de chef.

LA RÉSERVE CITOYENNE : UN ENGAGEMENT MORAL ET CIVIQUE

La réserve citoyenne s'adresse à ceux qui souhaitent promouvoir l'esprit de défense, sans porter l'uniforme ni participer à des missions armées. Elle est ouverte à toutes

celles et ceux qui, forts de leur expérience et de leur engagement citoyen, souhaitent contribuer au rayonnement de l'institution militaire et au lien entre l'armée et la société.

Représenter l'armée et sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et à la défense nationale, participer à des actions de mémoire et de transmission font partie des missions confiées aux réservistes citoyens.

La réserve opérationnelle c'est :

**S'engager volontairement aux côtés de l'active
Servir quelques jours par an (selon vos disponibilités)
Contribuer à la protection et à la sécurité des Français
Porter l'uniforme et partager les valeurs militaires**

Comment y accéder ?

**Avoir entre 17 et 35 ans
Être de nationalité française ou citoyen européen
Être apte médicalement
Avoir un casier judiciaire vierge**



Contact :

Pour rejoindre la réserve de l'armée de Terre, vous pouvez écrire directement à la cellule d'appui au recrutement du 126e régiment d'infanterie :

126ri.recrutement.fct@intradef.gouv.fr

BAROMÈTRE ÉCO

COMMENT VONT NOS ENTREPRISES ?

Dans un contexte politique et géopolitique instable, le dernier baromètre Éco de la CCI, présenté aux partenaires économiques le 1er octobre traduit à la fois les tensions persistantes et la capacité des entreprises locales à se projeter et à investir malgré les turbulences.



est un moment important, surtout dans une période de turbulences tant au niveau national qu'international» a rappelé la Présidente de la CCI Françoise Cayre en introduction des échanges.

Les principaux résultats

«Par-delà les résultats très hétérogènes d'une entreprise à l'autre et selon les 5 grands secteurs d'activité, concernant le 1er semestre 2025, on peut relever dans l'ensemble un niveau d'activité sensiblement identique à celui observé dans le cadre de nos précédentes enquêtes, avec 37% de nos panélistes faisant état d'une baisse de leur chiffre d'affaires.» explique Anne Mambrini-Brenner, responsable du pôle études et développement territorial de la CCI. La baisse des marges et les tensions accrues sur la trésorerie concernent toujours une part significative des entreprises ayant participé à cette consultation. Par ailleurs une augmentation des délais de paiement est relevée par 29% des panélistes.

Dans ce contexte, malgré tout, 44% des répondants

Pour cette nouvelle édition du Baromètre ECO menée par le pôle études et développement territorial de la CCI, 342 entreprises de Corrèze ont été interrogées du 3 au 16 juillet 2025.

«La présentation de ce baromètre

disent avoir réalisé des investissements au cours du 1er semestre 2025. Par ailleurs, 35% des entreprises projettent des investissements au cours des 6 prochains mois. Ces investissements concernent principalement la modernisation ou le renouvellement des équipements et installations.

Dans ce contexte pourtant, 61% des répondants se disent relativement confiants dans l'avenir de leur entreprise. Ce niveau de confiance est en hausse par rapport à l'enquête de début d'année 2025, preuve d'une résilience et d'un optimisme inscrit dans l'action.

Pour Françoise Cayre « ces chiffres montrent que l'esprit entrepreneurial reste notre meilleur atout pour surmonter les crises ».

Retrouvez les résultats du baromètre sur correze.cci.fr

Les résultats de la Banque de France, également présentés à cette occasion par le directeur Fabrice Bugnon-Murys et le directeur adjoint Jérôme Naves, ont apporté un éclairage complémentaire :

Au niveau national, la croissance française serait limitée à 0,7 % en 2025, elle augmenterait modérément pour atteindre 0,9% en 2026 et 1,1% en 2027.

L'inflation totale, après 2,3 % en 2024, se stabiliserait sous les 2 % sur tout l'horizon de projection et resterait une des plus faibles de la zone euro.

Sur le plan départemental, les crédits à l'habitat progressent légèrement (+1,20 % sur un an), mais la distribution de crédit recule (-1,53 %) tandis que les défaillances d'entreprises augmentent de 22,9 % sur un an, un niveau comparable à 2019.

RENFORCER LA SECURITÉ AU TRAVAIL

Face à un nombre d'accidents du travail plus élevé dans ces deux départements, les CCI de la Corrèze et de la Creuse et la Carsat du Centre-Ouest ont signé une convention qui vise à réduire le nombre et la gravité des accidents du travail et à améliorer la préservation de la santé et de la sécurité des salariés, en particulier dans les TPE.

Cette convention prévoit des actions concrètes comme l'aide à la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques, des ateliers collectifs et un accompagnement personnalisé pour prévenir les risques professionnels.

L'objectif ? Protéger la santé des salariés, éviter des coûts importants pour les entreprises et favoriser une culture de prévention accessible à tous, notamment aux plus petites entreprises qui n'ont pas toujours le temps ou les ressources en interne pour engager leurs propres actions de prévention.

En présence de Gilles Courros, Directeur Général - CARSAT Centre Ouest (au centre), Françoise Cayre, Présidente de la CCI Corrèze (à droite), Jean-François Tixier, Président de la CCI de la Creuse (à gauche). Et de droite à gauche (second rang) Gaëlle Pellerin responsable du pôle développement - CCI Corrèze, Laurent Delage, ingénieur conseil régional adjoint - CARSAT Centre Ouest, Philippe Daly, Directeur Général de la CCI de la Creuse, Jérôme Jalouneix, ingénieur conseil Limousin - CARSAT Centre Ouest et Élise Rouchon - CCI Creuse.



TULLE

Mon territoire a du talent : une première réussie

Tulle Agglo, en partenariat avec Initio et la Région Nouvelle-Aquitaine, a lancé, le 12 juin dernier, la première édition de « Mon territoire a du talent ». Près de 50 entreprises ont planché en équipes et de manière ludique sur des thématiques de l'attractivité et de l'emploi. L'occasion de valoriser les compétences locales, de favoriser les rencontres et de faire émerger de nouvelles synergies.

SANTE AU TRAVAIL

7 entreprises à l'honneur en Corrèze et en Dordogne

Le Service de prévention et de santé au travail Corrèze-Dordogne (SPST 19-24) a organisé, le 19 juin dernier, à l'Hôtel du Département de la Corrèze, la deuxième édition des Victoires de la santé au travail. Cet événement met à l'honneur des entreprises, associations et organismes exemplaires en matière de prévention, de sécurité, de santé et de qualité de vie au travail. « Un jour, on s'est dit qu'il fallait applaudir les entreprises qui faisaient des choses bien », a expliqué Philippe François, Président du SPST 19-24.

Plus de 90 participants – représentants du monde économique, institutionnels, chefs d'entreprise, DRH et salariés – se sont ainsi retrouvés pour saluer ces initiatives inspirantes. « Ces Victoires mettent en lumière la prévention, un challenge de chaque jour, et la capacité à innover, à se mobiliser pour la santé et la sécurité au travail. Vous êtes des exemples pour nous tous, soyez-en remerciés », a ajouté Philippe François avec gratitude.



Les lauréats 2024

PHOTONIS (Brive – 19) - MULTITUDYNE – ESSENTIEL ET DOMICILE (Bergerac – 24) - LE RAMONEUR CORRÉZIEN (Égletons – 19) - ETS MÉCHIN (Ussel – 19) ASSOCIATION ACTION SOLIDARITÉ ENTRAIDE (Saint-Astier – 24) - CARRIÈRE CONSTANT & FILS (Paussac-et-Saint-Vivien – 24) - CAP SERVICES (Terrasson – 24)

À LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET DES PROFESSIONNELS

LA NUIT DE L'ORIENTATION

MERCREDI 19 NOVEMBRE 2025
16h à 21h ESPACE CONGRÉS À BRIVE

LA NUIT DE L'ORIENTATION

ENTRÉE LIBRE

PLUS DE 150 PROS ET 13 FILIÈRES
● DÉMOS ● ANIMATIONS ● ATELIERS

LE MOIS DE LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS
Préfet de la Corrèze
Nouvelle-Aquitaine

Nuit de l'orientation
Rendez-vous le 19 novembre

La Nuit de l'orientation 2025, organisée par la CCI Corrèze, aura lieu le mercredi 19 novembre 2025.

Objectif : accompagner les collégiens, lycéens, étudiants (mais aussi les adultes en reconversion professionnelle) dans leurs choix d'orientation et de métier.

Au programme :

- > Rencontres avec des professionnels qui parleront de leur métier,
- > Démos, ateliers et espaces d'information,
- > Découverte de nombreux secteurs d'activité...

Plus d'informations :
correze.cci.fr/nuit-orientation

LA VITALITÉ ENTREPRENEURIALE

corrézienne célébrée



L'économiste Nicolas Bouzou était le grand témoin de la soirée de l'économie et des trophées du 23 octobre, interrogé par Gilles Laloz de la Montagne (voir ci-contre)



Pomly du Groupe Andros (Brive) représenté par Sébastien Jacquet et Caroline Denaes a reçu le prix du jury de la part de Frédéric Soulier, Président de l'Agglo de Brive.

La soirée des Trophées de l'Économie 2025, organisée le 23 octobre au centre des congrès de Brive, a célébré la créativité et la diversité des savoir-faire corréziens. Entreprises innovantes, initiatives locales et projets audacieux ont été mis à l'honneur, en présence de nombreux acteurs économiques et institutionnels.

Reprendre une manufacture d'accordéons emblématique à Tulle, produire des purées de fruits tout en contribuant au bien-être humain et à la préservation de l'environnement à Objat, concevoir des cuisines d'extérieur haut de gamme à Brive, imaginer des décos à base de végétaux stabilisés à Chameyrat, créer des affiches sur la Corrèze, décalées, poétiques ou drôles à Brive, fabriquer des fromages dans un ancien tunnel de la SNCF à Pandrignes, produire des ardoises d'excellence à Donzenac ou encore lancer une filiale dédiée à la pâte à tartiner à base de cacahuète à Brive...

Ce sont autant d'initiatives et de talents qui ont été récompensés et célébrés le 23 octobre lors de la soirée de l'économie, organisée au nouveau centre des congrès de Brive par La Montagne, la CCI Corrèze et l'Agglo de Brive, en partenariat avec la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Corrèze et la CMA Corrèze Nouvelle-Aquitaine.

L'occasion pour Françoise Cayre de saluer la vitalité du tissu économique local, voyant dans cette soirée un moment de respiration pour les acteurs économiques, dans une ambiance chahutée, et de rappeler avec conviction « qu'il faut libérer les entreprises, leur donner de l'oxygène ». De son côté, le Maire de Brive et Président de l'Agglo, Frédéric Soulier, a tenu à saluer la capacité des entrepreneurs à

prendre des risques. « Le but de ce soir est de rendre hommage à tous ceux qui investissent, qui croient dans leur territoire et qui créent de la richesse sociale et fiscale » a-t-il ajouté.

Enfin, pour Olivier Bonnichon, directeur de la communication de Centre France, cette soirée permettait de mettre en lumière les initiatives du territoire. Il a rappelé que le groupe contribuait également à cette valorisation notamment à travers ses publications, ses documentaires... témoignant ainsi de l'engagement du média aux côtés des acteurs économiques locaux.

Invité d'honneur de la soirée, l'économiste Nicolas Bouzou a notamment pointé une erreur fréquemment entendue : « Il y a une erreur qui est communément commise dans le débat public : c'est de considérer qu'on a une crise politique qui serait susceptible de générer une crise financière et une crise économique. En fait, je pense que c'est une inversion de la cause et de la conséquence. »

Il estime également que la vraie difficulté réside dans la situation des finances publiques : « Nous devons impérativement réduire nos déficits publics. » Il a aussi alerté sur la complexité des normes, frein majeur à la croissance : « Vous devez militer pour ce sujet de la simplification. Un peu moins d'aides, un peu moins de normes. »

LES LAUREATS DES TROPHEES 2025

Les lauréats des Trophées des Entreprises 2025, organisés par la CCI, la Montagne et l'Agglo de Brive et leurs partenaires, ont partagé leur enthousiasme et leur gratitude à l'issu de la remise des récompenses, devant plus de 400 spectateurs.



CREATION - Ekinox Kitchen à Brive - Conception de cuisines d'extérieur.
Jérémie Virolle, Jean-François Fraigneau et Pierre Claux.

Prix remis par Françoise Cayre, Présidente de la CCI Corrèze.



ENGAGEMENT - Ponthier à Objat - Transformation de fruits en purée, compotée et coulis. Marc Clément et Edwige Stroisch
Prix remis par Christophe Bourdais, Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique.



RAYONNEMENT - 2 lauréats : Fromagerie Duroux à Pandrigne représenté par Cyprien Duroux et les ardoisières de Corrèze à Donzenac représentées par François Legendre. **Prix remis par Pascal Cavitte, Conseiller Régional.**



ARTISANAT - Accordéons Maugein à Tulle - Christophe Sirgues
Prix remis par Laurent Melin, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Corrèze.



ORIGINE CORREZE - Trapanel - Conception d'affiches drôles et poétiques sur la Corrèze. Raphaël Richard
Prix remis par Franck Peyret, Vice-Président du Conseil Départemental.



COUP DE COEUR DU PUBLIC - Chris Crédit à Chameyrat - Crédit de décors à base de végétaux stabilisés. Christian Ceaux
Prix remis par Pomme Labrousse journaliste à la Montagne.

*Chaque prix était parrainé par un partenaire qui a également composé le jury : Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique - BPACA (Engagement), Région Nouvelle-Aquitaine (Rayonnement), CCI Corrèze (Création), Département de la Corrèze (Origine Corrèze), CMA Corrèze Nouvelle-Aquitaine (Artisanat), Agglo de Brive (prix du jury).

ANTHONY BUGEAT

NOUVEAU PRÉSIDENT DU MEDEF LIMOUSIN

Anthony Bugeat, dirigeant de l'entreprise Axioma à Brive, est le nouveau Président du Medef Limousin. Il succède à Dorothee Ferreira-Garcez.

Rencontre avec un Président qui aborde son mandat avec ambition, clarté et enthousiasme.



Cécile Chadeyron : Vous venez d'être élu Président du Medef Limousin. Quels sont vos grands objectifs pour ce mandat ?

Anthony Bugeat : Mes objectifs reposent sur trois piliers.

Le 1er concerne l'internationalisation : les entreprises qui veulent se développer doivent aller chercher des marchés dynamiques. Je souhaite que celles du Limousin testent leur potentiel à l'export afin de ne pas rester dépendantes de la faible croissance française et européenne, et nous devons encourager toutes celles prêtes à franchir nos frontières.

Le 2e pilier est la transmission d'entreprise. Dans les cinq à huit prochaines années, un grand nombre de chefs d'entreprise vont partir à la retraite. Nous devons identifier ces entreprises, favoriser des rapprochements pour créer des synergies, faciliter les transmissions et préserver notre tissu économique.

Enfin, le 3e pilier, essentiel à mes yeux, c'est la jeunesse. Il n'y a pas de raison qu'une émission télévisée sur l'entrepreneuriat rencontre un tel succès, alors que nos jeunes ne perçoivent pas encore pleinement le monde du travail comme un vecteur d'épanouissement personnel et professionnel. Je veux leur redonner cette vision positive du travail et de l'entreprise. Il faut leur parler, leur montrer qu'il est possible de créer, tout en les alertant sur les enjeux : prendre des risques sans se mettre en danger.

Selon vous, quelles sont aujourd'hui les principales forces, des entreprises du Limousin ?

A.B : La grande force des entreprises du Limousin, c'est leur résilience. Notre tissu de PME est profondément enraciné dans son territoire, avec des dirigeants proches de leurs salariés, capables de dialoguer dans les bons comme dans les mauvais moments. Cela permet à nos entreprises de tenir le coup là où d'autres régions souffrent davantage. Nous avons aussi un tissu d'entreprises à taille humaine, souvent familiales, où chacun peut s'épanouir et saisir des opportunités. Ce modèle est la clé pour renforcer les compétences, l'ambition des équipes et assurer la continuité des PME.

Que retenez-vous de la visite du Président national du Medef, Patrick Martin, en Corrèze ?

A.B : J'ai retenu l'image d'un président combatif, pleinement mobilisé pour protéger les entreprises. Il a raison lorsqu'il affirme qu'il faut cesser d'opposer chefs d'entreprise et salariés : dans la grande majorité des entreprises françaises, le dialogue existe.

Aujourd'hui, on donne trop souvent la parole à des cas particuliers, à certains dirigeants, syndicats ou élus, qui ne reflètent pas la réalité. Dans la vraie vie, entreprises et salariés jouent ensemble un rôle essentiel, et dans la plupart des cas, c'est un couple qui fonctionne bien.

Ce qui m'a marqué, c'est aussi son discours de vérité : un État surendetté, avec des dépenses qui explosent, ne peut pas continuer ainsi. Les entreprises, elles, subissent crise après crise, et pourtant elles sont toujours là, grâce aux efforts conjoints des dirigeants et de leurs salariés.

Je ressens chez beaucoup de chefs d'entreprise un ras-le-bol : ils travaillent sans relâche pour sauver leurs entreprises et leurs emplois, et pourtant ils sont souvent stigmatisés. Le patron n'est pas cette caricature du cigare et du fauteuil club. Il met sa vie personnelle en jeu, prend des risques, travaille d'arrache-pied, parfois au détriment de sa santé. Il ne demande ni statue ni honneurs, mais simplement qu'on arrête de le caricaturer et de le traiter comme un privilégié.

Dans un contexte de réduction des déficits, certaines aides aux entreprises sont remises en question. Selon vous, quelles aides doivent absolument être préservées ?

A.B : Les aides à l'investissement sont essentielles, qu'il s'agisse de machines, de recrutement ou d'innovation. Elles permettent aux entreprises, notamment celles qui ne sont pas encore rentables, de créer de la valeur plus rapidement. En revanche, je pense qu'il faut distinguer les entreprises bénéficiaires. Il est difficilement acceptable que des aides publiques servent à financer des dividendes d'actionnaires, alors qu'elles devraient soutenir... (suite p 23)



“LES ENTREPRISES S’ENGAGENT” EN CORRÈZE : un nouvel élan collectif pour un territoire plus inclusif et durable

Le Club “Les Entreprises s’Engagent” en Corrèze est réactivé ! Plus de 25 entreprises du département se sont retrouvées au sein de l’entreprise SILAB, en septembre dernier, à Saint-Viance, pour la première réunion de relance du club, dans une ambiance conviviale et résolument tournée vers l’action.

Insertion professionnelle des jeunes, des réfugiés ou des personnes en situation de handicap, maintien dans l’emploi des séniors, sobriété énergétique, protection de la biodiversité... 25 entrepreneurs issus d’entreprises de toutes tailles et de tous secteurs ont partagé leurs initiatives en faveur d’une économie plus responsable lors de la réunion de relance du club Les Entreprises s’Engagent de Corrèze, chez SILAB, le 30 septembre dernier. Ces témoignages inspirants ont illustré la vitalité et la diversité des engagements déjà à l’œuvre sur le territoire.

Accueillir cette rencontre a été l’occasion pour SILAB de rappeler que l’engagement est au centre de son identité d’entreprise. Florence Giner-Meilhac, Directrice générale Achats, Finances, Risques et Conformité, RH et SI, l’a résumé ainsi : « L’engagement est dans l’ADN de SILAB. » De son côté, Françoise Cayre, Présidente de la CCI Corrèze, a salué la dynamique collective :

« C’est avec beaucoup d’enthousiasme et en étant conscients des enjeux sociaux et environnementaux que nous nous employons, depuis juin, à faire vivre ce club par un programme d’actions conduit de manière partenariale. »

UNE ANIMATION CONFIÉE À LA CCI

Depuis juin dernier, l’État a confié à la CCI Corrèze l’animation du club départemental.

Cette mission est assurée par Anne Mambrini-Brenner et Marie-Pierre Soudrie pour la CCI, en collaboration avec Christophe Raynaud, leader du club en Corrèze.

Ensemble, ils accompagnent les entreprises dans le partage d’expériences, la valorisation des bonnes pratiques et la co-construction d’actions concrètes sur le volet inclusion avec des partenariats locaux du réseau pour l’emploi et les acteurs de la politique de la ville.

UN PROGRAMME D’ACTIONS AMBITIEUX

Lors de cette rencontre, les membres ont découvert le programme 2025 du club, qui proposera notamment des temps d’échanges thématiques, des ateliers collaboratifs et des coopérations concrètes entre acteurs économiques du territoire. Objectif : amplifier encore l’impact collectif des entreprises corréziennes en faveur d’une société plus inclusive et d’un monde durable.



Contact CCI : Marie-Pierre Soudrie

Tel. 06 73 27 12 44

Mail : mpsoudrie@correze.cci.fr

UN MOUVEMENT NATIONAL AU SERVICE DES TERRITOIRES

Les Entreprises s’Engagent est une communauté nationale rassemblant plus de 100 clubs départementaux.

Elle fédère entreprises, État et société civile autour d’une ambition commune : bâtir un modèle économique au service de l’humain et de l’environnement.

MÉCÉNAT

L'Empreinte relance son Club des mécènes

L'Empreinte, scène nationale de Brive et Tulle, accueille plus de 46 000 spectateurs par saison dans ses deux théâtres depuis leur fusion. Vecteur essentiel du dynamisme culturel du territoire, elle relance aujourd'hui son Club des mécènes, ouvert à toutes les entreprises souhaitant soutenir la vie artistique locale.

« Nous avons choisi de relancer ce volet mécénat au printemps dernier. L'idée est de créer du lien, de se rencontrer », explique Coralie Dessennoix, administratrice de L'Empreinte et responsable du mécénat. Accessible dès 1 500 euros, le Club propose plusieurs niveaux de contribution avec des contreparties progressives : visibilité renforcée, invitations privilégiées ou encore accès exclusif à des rencontres et visites.

« C'est un système de paliers pensé pour toutes les tailles d'entreprises, qu'elles soient bien établies ou en plein développement », précise Manon Besse, responsable communication.

Au-delà des avantages fiscaux liés à la loi sur le mécénat, le Club se veut avant tout un lieu de partage et de convivialité. Lors du lancement, les mécènes ont ainsi pu découvrir les coulisses du spectacle *Vingt mille lieues sous les mers*. De nouveaux rendez-vous seront proposés tout au long de la saison. Déjà rejoint par plusieurs entreprises, le Club des mécènes de L'Empreinte entend renforcer le lien entre culture, économie et territoire.

En savoir plus : 06 28 91 33 98 - coralie.dessennoix@sn-lempreinte.fr



Les saisons – Malandain Ballet Biarritz à L'Empreinte, décembre 2024

BRIVE

Inauguration de l'Espace économique de Brive

À l'invitation de l'Agglo de Brive et de la CCI Corrèze, élus et acteurs économiques se sont réunis pour inaugurer le nouvel Espace économique de Brive, en présence de Frédéric Soulier, Maire de Brive et Président de l'Agglo, de Françoise Cayre, présidente de la CCI Corrèze et de Jacques Ranchère, Sous-Préfet de Brive.

Cinquante ans après la construction de l'immeuble et au terme de 18 mois de travaux, le site a été entièrement transformé :

- > Un hall d'accueil et des espaces communs modernisés, lumineux, accessibles et sécurisés,
- > Des salles de conférence rénovées : Joseph Escande (450 places) et Jules Bouchet (60 places),
- > La salle Ronzier métamorphosée en espace modulable de réunion et de restauration,
- > La création d'une nouvelle terrasse de 70 m² pour enrichir l'offre événementielle.

Cette opération immobilière d'envergure place Brive à un nouveau niveau en matière de congrès, séminaires et événements professionnels.

« Un territoire progresse toujours lorsque ses acteurs savent unir leurs forces, dans la complémentarité et l'intelligence collective. Nous serons toujours au rendez-vous, investis et mobilisés pour faire avancer le territoire et son économie », a assuré Françoise Cayre, Présidente de la CCI.



TABLEAU DE BORD A FIN SEPTEMBRE DE L'ÉCONOMIE CORRÉZIENNE



Données produites au 3/10/25 par
Anne Mambrini-Brenner, responsable du Pôle Etudes
et Développement territorial de la CCI Corrèze

EMPLOI*

Offres d'emploi

En cumul sur 1 an, près de 13 000 offres d'emploi déposées à France Travail

12 854 offres d'emploi déposées à France travail en cumul septembre 2024 à août 2025

- 8 % évolution sur 1 an

Par secteurs d'activité : Agriculture (+13,1% sur 1 an), Industrie (+8,3%), Construction (-17,9%), Commerce (+12,3%), Services (-11,8%).

EXPORTATIONS

Source : Douanes et droits indirects. Données hors échanges de matériel militaire

Un solde commercial excédentaire de + 453 M€ sur 1 an

Avec un montant de 1 120 millions d'€ réalisé à l'export entre le 3e trimestre 2024 et le 2e trimestre 2025, le solde du commerce extérieur est à nouveau positif sur cette période (+ 453 M€).

Principales destinations des exportations corréziennes
UE (65% du montant total des exportations du département pendant cette période), Asie (11%), Europe hors UE (9%), Amérique (8%), Afrique (4%), Proche et Moyen Orient (3%)

LOGEMENT

En Corrèze, une augmentation des mises en chantier sur 1 an mais une baisse des permis de construire.

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine / SDES-MTE

Logements autorisés

907

permis de construire ont été autorisés en cumul sur 12 mois à fin juillet 2025, soit une baisse de 4% sur 1 an. L'individuel pur a baissé de 6,9%, le collectif de 20,6% tandis que l'individuel groupé est en hausse de 50%.

- 4 % évolution au cours des 12 derniers mois par rapport à la même période de l'année précédente.

Logements commencés

881

mises en chantier ont été comptabilisées en cumul sur 12 mois à fin juillet 2025, soit une hausse de 2,2% sur 1 an. L'individuel pur est stable (+0,5%), l'individuel groupé est en hausse de 133% tandis que le collectif est en baisse de 25,4%.

+2,2 % évolution au cours des 12 derniers mois par rapport à la même période de l'année précédente

Demande d'emploi

Un taux de chômage en Corrèze stable au 2e trimestre 2025

15 325 demandeurs d'emploi de cat. ABC à fin juin 2025

Taux de chômage au 2e trimestre 2025 : 5,9%

Stabilité sur 1 an

ENTREPRISES EN DIFFICULTES

Source : Greffe de Brive / Conseil National des Greffiers des Tribunaux de Commerce

Une relative stabilité sur 1 an des procédures collectives en Corrèze

101 ouvertures de procédures collectives de janvier à juillet 2025

-3,8% évolution sur 1 an

28

Jugements d'ouverture de redressement judiciaire

69

Jugements d'ouverture de liquidation judiciaire dont 51 procédures simplifiées

1

Jugement d'ouverture d'autres procédures collectives

GRANDE CONSULTATION DES ENTREPRENEURS

Dans l'hexagone, un optimisme fragile de la part des chefs d'entreprise français

« L'indicateur d'optimisme des dirigeants gagne 5 points en un mois mais leur confiance dans les perspectives de leur propre entreprise s'effrite de deux points. De fait, les chefs d'entreprise redoutent les effets de l'incertitude actuelle sur le développement de leur chiffre d'affaires, leur capacité d'investissement et leurs recrutements. Un climat qui affecte aussi les décisions d'embauche d'apprentis, déjà impactées par la modification des aides à l'apprentissage.»

Retrouvez l'intégralité des résultats sur CCI.FR

Source : Source Opinionway / CCI France, septembre 2025

PASSER LE RELAIS

UNE SOIRÉE INÉDITE SUR LA TRANSMISSION LE 27 NOVEMBRE

Passer le relais n'est jamais simple : attachement à son « bébé », freins psychologiques, complexités juridiques et fiscales... La transmission d'entreprise reste un défi. Pour en faire une véritable opportunité et non une épreuve, la CCI Corrèze accompagne les dirigeants pas à pas.

UNE SOIRÉE INÉDITE ET LUDIQUE À ARGENTAT

Le 27 novembre 2025, la CCI Corrèze, la CMA et la Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne s'associent pour proposer une soirée unique autour du thème de la transmission – reprise. L'événement se déroulera sous une forme originale et conviviale, avec l'intervention de la troupe Théâtre à la Carte. Des saynètes humoristiques illustreront des situations courantes rencontrées lors de cessions ou de reprises, en faisant appel au comique de situation. La représentation sera interactive : des partenaires « experts » (notaires, avocats, experts-comptables, agents immobiliers, etc.) présents dans la salle viendront enrichir les échanges en apportant leur éclairage professionnel. « Cette soirée ludique et pédagogique a notamment pour objectifs de rassembler cédants, repreneurs, porteurs de projets, élus et partenaires autour d'un moment convivial et de lever les freins psychologiques liés à la cession ou à la reprise d'entreprise », explique Michaël Cauquot, responsable du pôle transmission / reprise de la CCI.

PARTENAIRE DE "PLAQUEZ PARIS POUR LA CORRÈZE"

La CCI sera également partenaire de l'opération portée par le Conseil Départemental « Plaquez Paris pour la Corrèze »

du 20 au 22 novembre à Paris, qui met en avant la qualité de vie et les opportunités professionnelles de notre département. La transmission d'entreprise s'y inscrit comme un levier central d'attractivité et de renouvellement entrepreneurial.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE ET CONFIDENTIEL

La CCI Corrèze propose un parcours structuré et personnalisé avec une équipe de trois conseillers spécialisés. Un diagnostic approfondi permet d'analyser l'histoire de l'entreprise, son modèle économique, ses ressources humaines et matérielles, sa clientèle ou encore ses atouts et freins éventuels.

Vient ensuite l'étape de l'approche de valeur. « Nous allons donner une fourchette de valeur, en fonction de ce qui sera vendu : parts sociales, branche d'activité, fonds de commerce... L'intérêt est d'objectiver la démarche de cession, souvent marquée par un fort affect », précise Michaël Cauquot.

Enfin, la CCI assure une mise en relation entre cédants et repreneurs via des annonces sur le site national transentreprise.com, les réseaux de la CCI ou encore son magazine. De plus, la CCI dispose d'un fichier qualifié de repreneurs potentiels.



Réservation pour la soirée
du 27 novembre à Argentat
scannez le QR code :



ou contactez Martine Caquineau :
05 55 18 05 56
transmission@correze.cci.fr



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



PREFET
DE LA CORRÈZE
Liberté
Egalité



VRAI / FAUX

CÉDER SON ENTREPRISE

Démêlons le vrai du faux

Transmettre son entreprise est une étape clé de la vie d'un dirigeant, mais elle est souvent entourée d'idées reçues. Anticipation, valorisation et accompagnement : autant de leviers à connaître pour réussir cette transition délicate.

ON PEUT PRÉPARER SA TRANSMISSION AU DERNIER MOMENT !

FAUX – La transmission se prépare au moins 3 à 5 ans à l'avance. Cela permet d'optimiser l'organisation, la gouvernance, la fiscalité et la recherche de repreneurs. Une préparation tardive fragilise la continuité de l'entreprise et peut réduire sa valeur.

TRANSMETTRE SON ENTREPRISE SE FAIT FORCÉMENT À UN REPRENEUR EXTERNE

FAUX – La transmission peut se faire à un membre de la famille, à des salariés, à des associés ou à un repreneur externe. Chaque scénario a ses avantages et ses contraintes (juridiques, fiscales, financières).

CE QUI BLOQUE UNE TRANSMISSION, C'EST UNIQUEMENT L'ABSENCE DE REPRENEUR

FAUX – Les difficultés viennent souvent de l'entreprise elle-même : dépendance à un client majeur, manque d'investissements récents, organisation insuffisante ou décalage avec les attentes du marché. À cela s'ajoute parfois une survalorisation par le cédant, qui rebute les candidats. Ces freins, plus que la rareté des repreneurs, expliquent pourquoi certaines entreprises finissent par ne pas se transmettre.

PERSONNE NE FINANCE UNE REPRISE D'ENTREPRISE AUJOURD'HUI

FAUX – Les banques, les fonds d'investissement et parfois la BPI ou des aides régionales financent des projets de reprise, à condition que le business plan soit solide et que le repreneur apporte une part d'apport personnel

LA TRANSMISSION EST AUSSI UNE AVENTURE HUMAINE

VRAI – La transmission n'est pas uniquement une affaire de chiffres. C'est aussi une aventure humaine : pour le cédant, c'est une étape de vie ; pour le repreneur, un projet entrepreneurial. La confiance et le partage de valeurs comptent autant que les bilans financiers.

JE PEUX GÉRER SEUL MA TRANSMISSION

FAUX – La transmission implique du juridique, du fiscal, du financier, du stratégique et de l'humain. Être accompagné (CCI, experts-comptables, avocats, notaires, conseillers spécialisés) permet de sécuriser le processus et d'éviter les erreurs coûteuses.



VOUS VOULEZ VENDRE VOTRE ENTREPRISE ?
CONTACTEZ LA CCI

Nos experts CCI sont là pour en parler avec vous.
Contact : 05 55 18 05 56
transmission@correze.cci.fr

CESSION/REPRISE d'entreprises



Une sélection proposée par la CCI Corrèze
à retrouver sur correze.cci.fr ou sur www.transentreprise.com

Liste non exhaustive sous réserve de modification par les annonceurs

Arrondissement de BRIVE :

NAQ259196P – ETUDE ET AMENAGEMENT D'ESPACES PROFESSIONNELS

A vendre FDC d'une société spécialisée dans l'étude et la réalisation d'aménagements et d'optimisation d'espaces professionnels : espace industriel, espace tertiaire, surfaces de vente, collectivités... et vente de produits consommables et de solutions de stockage. La société offre une solution « clé en mains » pour sa clientèle composée à 99 % de professionnels. Zone de chalandise en Corrèze et départements limitrophes, et un peu au niveau national. La société utilise les logiciels AutoCad et PC pour la réalisation des plans, et gère entre 100 et 150 projets par an. Quelques clients : SNCF, VEOLIA, FRAMATOME, EASY CONFORT, NGE, EU-ROVIA, CORREZE FERMETURES, EDF, DEYA (BLOC-FER), THALES, EIFFAGE, STEF, FIGEAC AERO...

Bureau (47 m²) situé dans une Commune du Midi Corrézien. Bail signé en mai 2023. Loyer mensuel : 460 € CC. Effectif : le gérant et une assistante en CDI 32h/semaine. Etablissement ouvert du lundi au vendredi. Pas de fermeture annuelle. La société est membre d'un réseau national : ACTIFLIP (groupe d'achats composé de plus d'une trentaine de spécialistes de l'agencement d'espaces professionnels, du stockage et de manutention répartis en France et en Europe) et participe au Forum annuel du réseau avec rencontres entre fournisseurs et adhérents.

CA moyen de 400 K€ - Prix de vente du FDC : 80 K€. Profil du repreneur recherché : technico-commercial, expérience en bureau d'études.

Accompagnement du repreneur par le cédant.

NAQ258251H – RESTAURANT – PIZZERIA - LICENCE IV

A vendre FDC d'un Restaurant – Pizzéria – Licence IV situé dans une commune de 5 000 habitants sur le territoire de l'Agglo de Brive. Etablissement ouvert toute l'année du lundi au samedi, proposant une cuisine traditionnelle, « faite maison » pour une clientèle variée. En soirée, proposition d'une offre de pizzas uniquement à emporter. Fermetures le samedi midi et le dimanche. Le local commercial comprend un espace Bar avec comptoir, 3 salles de restaurant (rez-de-chaussée 50 couverts + étage 25 couverts), réserves, cuisine, bureau, espace WC/douche pour le personnel). Terrasse privée de 30 couverts. Capacité d'environ 100 couverts au total. Matériel fonctionnel (chambre froide, piano, four, hotte ...), et régulièrement entretenu. Possibilité de logement sur place.

Affaire fonctionnant avec le gérant (cuisine) et deux salariées à temps partiel (au service). Exploitable immédiatement. CA au 31 mars 2024 : 221 537 € (dont

100 262€ pour la vente à emporter). Prix de vente du FDC : 115 000 €

Présentation disponible auprès de la CCI Corrèze.

NAQ259183C – BOULANGERIE – PATISSERIE

A vendre FDC d'une boulangerie pâtisserie centenaire située dans un village dynamique de 1 500 habitants à l'ouest du département, limitrophe Dordogne. Proximité A89. Fabrication artisanale sur place : boulangerie, pâtisserie, viennoiseries « faites maison ». Boutique de 22 m² située sur un axe commerçant à proximité d'une supérette, d'un traiteur, d'une pharmacie, d'un bar-tabac, d'une école, ... Stationnement gratuit devant le point de vente. Logement attenant de 140m². CA moyen des trois dernières années : 121 K€ - Clientèle locale (particuliers et associations) + maison de retraite et école. Prix de vente du FDC : 80 K€.

NAQ259598C – BOUCHERIE CHARCUTERIE AMBULANTE

A vendre, pour cause de retraite, FDC d'une Boucherie-Charcuterie ambulante et fabrication de plats cuisinés avec laboratoire fonctionnel, adapté aux normes. Le laboratoire, situé au sous-sol d'une maison d'habitation est facilement délocalisable et comprend : lave-vaisselle, four vapeur 10 niveaux, 2 fourneaux (dont un 4 feux), marmite ronde, scie à os, 2 chambres froides, congélateur, mélangeur, pousoir électrique... Le matériel est en bon état et bien entretenu.

La société possède 3 camions magasins (un de 5 m et deux de 4m) parfaitement équipés (froid ventilé, balance, machine à jambon, hachoir ...) et aux normes sanitaires en vigueur. Les véhicules sont bien entretenus et avec un faible kilométrage.

La société est présente sur des marchés stratégiques du mardi au samedi en Corrèze, Dordogne et Haute-Vienne et réalise également des tournées du mercredi au samedi, pour une clientèle régulière de particuliers. La société se fournit auprès de producteurs locaux. Effectif : le chef d'entreprise et 6 salariés (dont 1 à ½ temps). L'entreprise fonctionne toute l'année avec des rotations pendant les vacances. CA de 690 K€. Bonne rentabilité. Prix de vente du FDC : 240 K€ - Entreprise à reprendre avec ou sans salariés. Possibilité de ne reprendre qu'une partie de l'activité ou uniquement le matériel et/ou les camions. Accompagnement du repreneur si souhaité.

NAQ259489C – MURS COMMERCIAUX

A vendre, dans le bourg d'ARNAC-POMPADOUR, la « cité du cheval » (1100 habitants) un immeuble en pierre d'une superficie d'environ 170m² avec 17m² de vitrine en plus et 170m² de combles aménageables dont 100m² loi Carrez. L'immeuble se

trouve sur un emplacement idéal à proximité de la place principale et des commerces. Le local ayant accueilli un institut de beauté est actuellement disponible sans FDC. Il pourrait convenir pour une activité commerciale, un métier de bouche, une profession libérale..., ou être transformé en habitation. Le RDC est composé d'une surface de vente de 50 m², de 3 espaces (anciennes cabines) de 15, 18 et 22 m², équipées d'un lavabo (et une d'une douche), d'une réserve de 15 m², d'un WC accessible aux PMR et d'une cave. Le local bénéficie d'une dérogation PMR. A noter la possibilité de mettre une rampe pour l'accessibilité à l'arrière du bâtiment. Les travaux d'électricité, de plomberie, d'isolation, d'aménagement du sol, des peintures et autres rénovations et finitions datent de 2017 et 2018. Combles aménageables. Le matériel pour l'isolation sous le toit est prévu et stocké. Possibilité de places de parking à proximité.

Le bien est proposé au prix de 98 500 euros. Possibilité d'achat des parts de la SCI (l'emprunt en cours est au taux de 1,15 %).

NAQ260067C – SOCIETE DE SERVICE A LA PERSONNE

A vendre, pour des raisons de changement de Région, société de service à la personne, créée en 2021, spécialisée dans les prestations de confort : Ménage-repassage, jardinage, bricolage, gardes d'enfants (avec agrément pour les enfants de 0 à 18 ans). L'entreprise bénéficie de la notoriété d'une enseigne nationale reconnue dans le secteur. Le contrat de 7 ans avec la franchise court jusqu'en 2028. Une formation sera proposée pour le repreneur. La clientèle est composée de particuliers uniquement, dans un rayon de 20 kms autour de Brive. Portefeuille d'environ 120 clients réguliers. L'effectif comprend la responsable de l'entreprise, une coordinatrice à temps plein et 18 salariés en CDI (en moyenne 24 h/semaine). Le dernier CA s'élève à 330 000 € et est en augmentation constante depuis 4 ans, avec du potentiel de développement sur le confort mais aussi sur d'autres segments (personnes âgées, garde d'enfants). La société occupe un local d'une surface de 50 m² accessible aux PMR. Le bail commercial a été signé en 2021. Le montant du loyer mensuel est de 550 €.

Points forts : Portefeuille clients fidèle et régulier, équipe professionnelle et autonome, outils de gestion en place (planning, facturation, logiciel SAP), agrément et déclaration SAP en règle. Profil du repreneur : Professionnel du secteur, investisseur en recherche d'une activité stable, ou personne en reconversion souhaitant reprendre un secteur porteur. Prix de vente des parts sociales : 175 000 € - Accompagnement du repreneur possible.

CESSION/REPRISE d'entreprises suite

Arrondissement de TULLE ET USSEL :

192H1087 – HOTEL** LOGIS – RESTAURANT

SEILHAC - A vendre, cause départ en retraite, FDC d'un Hôtel ** Logis de France Restaurant situé à proximité des autoroutes A89 et A20, sur un axe passant.

L'établissement d'une surface de 700 m² est implanté sur un parc arboré de 2 Ha. Ouvert toute l'année (5 semaines de fermeture). Chauffage fuel et électrique. Fenêtres double-vitrage. L'hôtel dispose de 16 chambres spacieuses et confortables (classiques, familiales et individuelles). Le restaurant propose une cuisine régionale, gourmande et généreuse élaborée à partir de produits frais et de saison. 3 salles permettent d'accueillir jusqu'à 100 personnes, et sont adaptées pour toutes sortes de repas (famille, amis, événements, affaires ...). Terrasse avec vue panoramique. Grande Cuisine lumineuse équipée avec du matériel professionnel, local plonge, réserves, caves. Parking privé. Effectif de 5 salariés + la Gérante. 4 salariés resteront après la vente : un second de cuisine, deux serveuses et une personne pour la plonge et le ménage. CA moyen : 390 K€ - Prix de vente du FDC : 234 K€ - Loyer mensuel : 1640 € TTC. Possibilité vente des murs : 283 K€

Affaire saine, exploitable immédiatement. Profil idéal : couple dont un professionnel de la restauration.

NAQ259887C – MURS BAR-RESTAURANT

EGLETONS - A vendre les murs d'un bar-restaurant situé à côté de la gare et à proximité des sites étudiants.

Le bâtiment principal comprend au RDC (233 m²) un bar-restaurant (accessible aux PMR) en inactivité depuis un an. Il est composé d'un bar de 48 m², salle de restauration de 102 m², cuisine de 28 m², local plonge de 23 m², chambre frigorifique de 15 m², chaufferie et WC de 17 m². Potentiel de 130 à 160 couverts. Possibilité d'aménager deux terrasses. Clientèle potentielle d'ouvriers, de routiers, de groupes...

Au 1er étage (99 m²), 6 chambres sont à rénover, pour proposer en hébergement ou faire un appartement pour les futurs gérants. Le bâtiment comprend un grenier et une cave. Le local annexe de

182 m² sur 2 niveaux comprend au RDC une laverie et deux garages (91 m²) et au 1er étage (91 m²)

5 chambres pouvant être réhabilitées pour être proposées à la location (par ex à des étudiants). La surface totale bâtie est donc de 327 m² et celle du terrain non bâti de 1932 m² ce qui permet d'envisager de multiples possibilités d'aménagements (parkings, jardins, espace ludique, etc....). Beaucoup de potentiel pour ces deux bâtiments construits sur un terrain de 2259 m², pour y développer des activités commerciales variées. Prix de vente de l'ensemble : 300 K€ (120 K€ à la signature et 180 K€ à rembourser sur 10 ans sous une forme équivalente à un loyer de 1500 €).

NAQ259932C – LOCAL COMMERCIAL

TULLE - Pour cause de départ en retraite, couple vend les murs d'un local commercial situé le long des quais, à proximité du centre-ville historique, connu pour sa cathédrale et son marché. Le local d'une surface d'environ 70 m² est situé au RDC d'un immeuble classé et comprend une partie commerciale propre, lumineuse, climatisée avec 3 belles vitrines dont une porte d'entrée vitrée et sécurisée neuve, une belle hauteur sous plafond (4m), sol et podium refaits en parquet bois ; un atelier climatisé avec plafond rabaissé et point d'eau ; WC et lave-main ; sur cour à l'arrière du bâtiment, un local à usage de réserve et débarras avec combles au-dessus aménageables. Une place de parking est réservée pour le propriétaire du local.

Ce local, actuellement utilisé pour une activité d'encadrement d'art et de restauration de tableaux, offre une configuration fonctionnelle et adaptable à diverses activités : commerciales, professions libérales ... Possibilité de parking à proximité pour la clientèle. Prix de vente : 65 K€

NAQ259259C – STATION AGRÉÉE CONTRÔLES ET INSTALLATION

USSEL - A vendre FDC d'un centre de contrôle réglementaire pour poids lourds situé à la sortie N°23 de l'A89. Le centre propose des services de contrôles réglementaires poids lourds : contrôle des limitateurs de vitesse, Contrôle et installation de chronotachygraphes, d'éthylotests antidémarrage, montage en volontaire, TCP, judiciaire, Contrôle et installation d'extincteurs, Contrôle des appareils de levage VGP, Electricité poids-lourds. L'entreprise dispose de l'ensemble des agréments et accréditations nécessaires à l'ac-

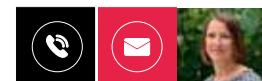
tivité. Elle compte deux associés et un salarié à temps plein.

Bâtiment d'une surface de 220 m² au sol avec un hall d'accueil, un bureau, un local sécurisé, un vestiaire et un atelier, situé dans une Zone d'activité, sur un terrain d'environ 3500 m² avec une piste réglementaire. Local conforme aux normes de sécurité et accessible aux PMR. Bail commercial avec loyer mensuel de 2700 €. L'établissement est ouvert la semaine sur l'ensemble de l'année. Très bonne notoriété et Beau potentiel. CA récurrent de 230 K€ - Prix de vente du FDC : 140 K€ - Vente du terrain et du bâtiment possible. Prix : 300 K€ - Accompagnement du repreneur.

NAQ260167C – COMMERCE ALIMENTAIRE

LAGARDE MARC-LA-TOUR - A vendre Commerce d'alimentation générale. Le local commercial, d'une surface d'environ 90 m² dont 54 m² dédiés à l'accueil des clients, est bien situé dans le centre-bourg avec du stationnement face au bar-restaurant. Accessibilité PMR. L'offre est diversifiée : alimentation générale, crèmerie, fromage à la coupe, charcuterie, produits régionaux, fruits et légumes, rayon boissons, traiteur sucré et salé, dépôt de gaz, produits d'hygiène, journaux locaux, pain et viennoiseries. Une partie de la gamme « traiteur » est fabriquée sur place dans la cuisine aménagée. Livraison à domicile proposée à la clientèle.

CA HT 2024 est de 160 K€. Prix du FDC : 45 K€ ; Accompagnement par le cédant possible. Dossier de présentation de l'entreprise disponible auprès de la CCI Corrèze.



Pôle Transmission CCI Corrèze :
Martine Caquineau - Tel. 5 55 18 05 56
Mail : mcaquineau@correze.cci.fr

NOS ENTREPRISES BOUGENT

MAISON ESCLAIRE FÊTE 50 ANS D'EXCELLENCE ET DE PASSION FAMILIALE



Maison Esclare, partenaire privilégié des restaurateurs, traiteurs, hôteliers, boulangers et pâtissiers, célèbre cette année : 50 ans d'existence. Une belle aventure familiale, née le 1er avril 1975 à Brive sous l'enseigne Brive Gel, fondée par Bernard et Jean Esclare, accompagnés de leurs épouses. À l'époque, l'entreprise s'adressait exclusivement aux particuliers mais au fil des décennies, la société a su évoluer sans jamais renier ses valeurs fondatrices : qualité, proximité et esprit familial.

« Cela représente toute leur vie de travail », raconte Pascal Esclare, aujourd'hui co-dirigeant avec son frère Jérôme. « Lorsque nous sommes arrivés en 2003, nous avons d'abord épaulé nos parents, avant de reprendre la société pour la développer. » Dans les années 1990, Brive Gel a amorcé un virage stratégique en se tournant vers les métiers de bouche professionnels, une orientation qui a fait son succès.

Aujourd'hui, basée à Brive, Maison Esclare / Brive Gel rayonne sur un large territoire : Corrèze, Lot, Dordogne, Cantal, Haute-Vienne, Gironde, Puy-de-Dôme, Allier.

Avec plus de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires et une quarantaine de collaborateurs, l'entreprise s'impose comme une référence régionale dans la distribution de pro-

ducts alimentaires chez les professionnels des métiers de bouche.

Pour célébrer ce demi-siècle d'histoire, une cérémonie conviviale a réuni en avril dernier collaborateurs, partenaires et amis au Domaine de La Fage.

Et l'avenir ? « Nous avons doublé notre chiffre d'affaires ces cinq dernières années, et nous objectivons de le doubler à nouveau dans les cinq prochaines ! » sourit Pascal Esclare.

KOINOÙ : UN NOUVEAU LIEU POUR METTRE SES IDÉES EN MOUVEMENT



Le 1er juillet dernier, Sandrine Eyrolles, fondatrice de l'agence SEY DESIGN, inaugurait à Tulle un espace inédit : KOINOÙ, un lieu qu'elle partage avec le journaliste Nicolas Mahey. Plus qu'un studio, KOINOÙ est un concept d'accompagnement dédié aux entreprises, collectivités ou associations qui souhaitent débloquer leurs projets, questionner leurs pratiques ou faire émerger des idées nouvelles.

Situé au 1C avenue Raymond Poincaré, KOINOÙ propose une méthodologie originale croisant design de solutions, intelligence collective et art du questionnement. On y vient avec une problématique, un frein, une idée en suspens ; on en repart avec une vision clarifiée et des pistes concrètes pour avancer.

Après dix ans à la tête de son agence SEY DESIGN, Sandrine Eyrolles a voulu aller plus loin dans l'accompagnement des dirigeants. Inspirée par son engagement au Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) et ses formations en animation de tiers-lieux, elle a imaginé un espace où penser ensemble devient un levier de transformation.

« Avant de communiquer à tout prix, j'invite toute organisation à questionner ses projets, ses blocages... Mettre l'équipe autour de la table et faire émerger, avec créativité, des idées véritablement nouvelles. » explique la fondatrice.

En grec, KOINOÙ signifie « en commun » : une philosophie qui résume parfaitement ce lieu de co-réflexion et d'expérimentation, conçu pour donner de l'élan aux transitions individuelles et collectives.

UNE REPRISE EN DOUCEUR, FIDÈLE À L'HISTOIRE LOCALE ET ENRICHIE DE SOLUTIONS NUMÉRIQUES – TOUJOURS À VOTRE SERVICE !



Après plusieurs années de présence active et reconnue dans le paysage local, K.C.E. ELECTRONIQUE entame une nouvelle étape de son histoire. **Suite ci-contre**

Silab

partenaire de

LA VIE DES ENTREPRISES

(suite de la page 16) l'investissement et la création de valeur. Une piste pourrait être de conditionner ou de rembourser tout ou partie des aides perçues par les entreprises qui versent des dividendes. Parallèlement, l'État doit travailler à une meilleure gestion de ses dépenses. Oui, le coût du travail en France est trop élevé, et oui, les salariés français ne sont pas assez payés. Pour réduire l'écart entre le brut et le net, il faut maîtriser les dépenses publiques et améliorer l'efficacité des services rendus, y compris pour les fonctionnaires, qui eux aussi souffrent d'un manque de reconnaissance et de moyens. L'État doit se concentrer sur ce qu'il sait faire de mieux, et seulement cela.

Enfin, dans ce climat économique et politique incertain, quel message souhaitez-vous adresser aux dirigeants d'entreprises ?

A.B : Mon message est un message de courage et de vigilance. Le contexte économique ne va pas s'améliorer dans les 24 prochains mois. Nous devons donc protéger nos entreprises et nos salariés. Les entrepreneurs sont des gens enthousiastes et volontaires. Même dans les périodes de

crise, ils savent retrousser leurs manches et avancer. Mais aujourd'hui, deux éléments aggravent la situation :

- une dette publique qui dépasse 3 400 milliards d'euros et qui prive le pays de moyens d'investir dans l'avenir ; Je pense ici à notre Prix Nobel d'économie Philippe Aghion et à sa thèse de l'investissement dans l'innovation : une solution essentielle à la croissance durable à venir.

- et une perte d'attractivité de la France.

Quand je voyage à l'étranger, je constate que beaucoup de gens, qu'ils soient Américains, Brésiliens, Australiens ou Sud-Africains, sont tristes pour nous : ils ont l'impression que la France vend ses bijoux de famille et qu'elle n'est plus capable de redevenir cette grande nation admirée.

Ce qui m'inquiète aussi, c'est de voir nos jeunes talents – électriciens, ingénieurs, infirmiers – envisager leur avenir ailleurs. La France vieillit, sa natalité baisse, et voir partir notre jeunesse devrait nous alerter fortement.

Il faut regarder la situation bien en face et faire les bons constats pour mettre en œuvre les bonnes solutions. Nous n'avons plus le temps de théoriser, il est urgent d'agir.



L'entreprise rejoint aujourd'hui l'équipe de Numérique à votre service, une société spécialisée... S dans l'accompagnement digital des TPE, PME et structures locales qui propose des solutions informatiques, audiovisuelles ou vidéo connectées, simples et efficaces. L'ambition de cette fusion ? Préserver l'ADN de KCE tout en lui apportant de nouvelles perspectives de développement, notamment dans le domaine du numérique. « J'ai beaucoup de respect pour le travail que Pascal Teigell (à gauche) a accompli. Mon souhait est de poursuivre cette aventure avec humilité, dans la continuité de ce qui a fait le succès de KCE auprès de ses clients et partenaires locaux, en y ajoutant mon expertise informatique et audiovisuelle. Ainsi, nous pourrons vous proposer une offre numérique complète avec une équipe technique engagée, dans un espace repensé pour mieux vous accueillir », nous a confié Yoann Peis (à droite sur la photo). L'équipe vous attend au 7, avenue du Président-Roosevelt, à Brive.

Les clients continueront à bénéficier de la même proximité, avec, en complément, de nouveaux outils et services adaptés aux évolutions actuelles du marché.

VOTRE PARTENAIRE EN HAUTE-CORRÈZE

Callunae

SERVICES AUX ENTREPRISES & AIDE À LA PERSONNE À DOMICILE

- Entretien sols & murs
- Nettoyage des communs
- Hygiène des sanitaires
- Vitrages
- Bricolage
- Espaces verts

NOUS PRENONS SOIN
*de vos locaux professionnels,
de vous et de vos proches !*

- Ménage & Repassage
- Accompagnement
- Dépendance & Handicap
- Garde d'enfants
- Entretien du jardin
- Petits bricolages

Rue de la Croix Émanée . 19250 MEYMAC
05 55 95 11 51 . www.callunae.fr



KOLECTO. BOULOT. REPOS.

**GAGNEZ 5H/SEMAINE
SUR VOTRE GESTION^(*)**



Kolecto.



Document à caractère publicitaire.

Service opéré par Kolecto, filiale du Groupe Crédit Agricole (Société par actions simplifiée au capital de 30 000 € - Siège social : 50, rue la Boétie, 75008 Paris - 844 589 226 RCS Paris).
(*) Étude réalisée par Kolecto sur un panel de 100 utilisateurs, au 1er trimestre 2024, éditant en moyenne 30 factures par mois. **07/2025** - Édité par Crédit Agricole S.A., agréé en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 12, place des États-Unis, 92127 Montrouge Cedex - Capital social : 9 123 093 081 € - 784 608 416 RCS Nanterre. Crédit photo : Yann Stofer.

BTC CCI CORREZE

un magazine



CCI CORREZE